

## Rapport annuel 2022 de la commission du personnel administratif, technique et de bibliothèque

### Introduction

Ce rapport a pour objectif de récapituler l'ensemble des activités 2022 de la commission du personnel administratif, technique et de bibliothèque (PATB) de l'Université (ci-après, la commission) et d'esquisser les lignes conductrices des projets 2023.

### Activités 2022

Durant l'année 2022, les membres de la commission se sont rencontrés lors de sept séances « ordinaires » en février, mars, mai, juin, août et novembre.

La commission est formée de Sara Wenger Röthlisberger (présidente), Florence Waelchli (vice-présidente), Marianne Grassi (secrétaire), Claudine Faehndrich, Simon Rowell et de Marco Severino. Le minimum requis par le règlement (5 membres) est atteint.

2022 marquant la fin de la première législature de 4 ans, la commission a organisé des élections qui ont eu lieu le 8 novembre. Les nouveaux élus, Mme Fadila Dia-Eddine, et M. Raphaël Germann rejoindront ses rangs dès le 1<sup>er</sup> janvier 2023, tout comme M. Glenn Gomes qui a fait part de son intérêt par la suite. Mme Marianne Grassi ne se représente pas et les autres membres sortants sont réélus.

Conformément aux statuts de l'Université, les délégations de la commission et du rectorat se sont rencontrées à deux reprises.

Les points suivants ont été abordés lors de la réunion du 27 juin 2022 :

- Préoccupation face aux problèmes rencontrés dans plusieurs services
- Besoin de liant au sein du PATB, entre les services centraux et les instituts – Proposition de rencontre « hors site » pour le PATB
- Demande de budget de fonctionnement de la commission du PATB
- Retour sur la directive sur le télétravail – quelques mois après son entrée en vigueur
- Projet de Netiquette – recommandations pour la communication par email – proposition de diffusion
- Retour sur le Plan Mobilité (Consultation en novembre 2021 par la Commission UniD)

Autres points abordés lors de la réunion du 5 décembre 2022 :

- Plan Climat
- Salaires 2023
- UniNE – employeur modèle : 15 mesures d'accompagnement : quel est l'avancement de ces points
- Formation continue (foco) : la commission a été contactée par Mme Morgane Wüthrich et souhaite réfléchir à des formations intéressantes pour 2023. Comment valoriser la foco car il n'y a pas de suivi actuellement par rapport à cela
- Pression sur le PATB : divers éléments à la source de conflits et/ou malaises, incompétences de certains managers. Au niveau des secrétariats, comment réagir suite à certaines

situations ?

- Télétravail au sein du PATB : demande de statistiques
- UniNE Ensemble : demande de revoir la formule pour que la partie de la communauté non-disponible le lundi à midi puisse y participer ou les récouter
- Températures à l'intérieur des bâtiments (là où les 20°C ne sont pas atteints)
- Règlement de la commission du PATB : demande de modification au sujet du mode d'élection

En 2022, la commission a été appelée à se positionner sur aucun projet, règlement ou directive.

Le 28 mars, Mme Claude Grimm (Secrétaire régionale [SSP - Syndicat des secteurs public et parapublic](#)) a répondu à l'invitation de la commission ; elle a présenté les activités du syndicat et répondu aux questions. Tout le PATB a été invité. La participation a été très faible. A noter que pour bénéficier des conseils ou des moyens de soutien d'un syndicat, il faut s'affilier avant d'avoir besoin d'y avoir recours (même principe que pour une assurance).

Les traditionnels pique-niques ont eu lieu à 3 reprises. Même si la participation reste assez limitée, ces échanges informels sont néanmoins sympathiques et seront reconduits.

Afin de créer un événement plus attractif, la commission a organisé, le 18 août, une visite du Jardin Botanique et le rectorat a financé l'agape qui a suivi. 36 personnes se sont inscrites. Un grand succès. La commission a également offert une délicieuse soupe à la courge le jeudi 27 octobre à la cafeteria du bâtiment principal. Cela a été l'occasion de faire la connaissance de quelques membres du PATB. La commission est motivée à continuer de créer des événements pour inviter les membres du PATB à se rencontrer dans un contexte informel. Les questions de la bonne formule et du financement restent ouvertes. Toute suggestion pour les prochaines années est bienvenue et peut être faite auprès des membres de la commission !

Le 1er juin, a eu lieu une rencontre entre les représentants de l'AU, la FEN, l'ACINE et de la commission.

Le 30 août, la commission a accueilli Mme Morgane Wüthrich pour aborder le sujet de la formation continue. Les discussions se poursuivront en 2023.

## Perspectives 2023

La commission souhaite encore et toujours organiser des ateliers et la visite de services afin d'améliorer l'accueil des nouvelles collaboratrices et nouveaux collaborateurs mais peut-être que ce projet, en suspens, sera repris par le SRH. La commission a rencontré Mme Anne-Marie Van Rampaeys début mars 2022, avant le départ de cette dernière. Le projet sera rediscuté courant 2023 avec Mme Eve Ayer, la nouvelle cheffe de service, en fonction depuis janvier 2023.

La commission s'est également fixée pour but de faire avancer les points suivants :

- Le renforcement de la cohésion au sein du PATB : tisser des liens interservices pour améliorer la sensation de bien-être et le degré de satisfaction au travail. La commission est convaincue qu'un PATB heureux aura encore plus à cœur d'offrir un service de haute qualité aux étudiantes et aux

étudiants. Les liens interservices sont à la base d'une administration efficace et efficiente.

- Gestion des conflits : améliorer la communication et donner des clés au PATB. Rendre visible la médiation. La commission s'entretiendra avec Mme Laurence Schneider, responsable de la prévention et de la gestion des conflits au sein de l'Université de Neuchâtel
- Egalité salariale au sein du PATB : la commission désire s'informer sur la situation et cherchera des moyens de l'améliorer si elle s'avère déséquilibrée.

## Remerciements

La commission remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont accepté de la rencontrer, les retours qui lui ont été faits par les membres du PATB et le rectorat avec lequel les échanges ont été très riches lors des rencontres 2022.